



Charte Espace Tennis Couverts

Suite à la période de confinement, l'activité Tennis Loisir du TCH reprend aux tennis couverts à partir du 27 juin 2020 en plus e l'espace Tennis au stade Baquet.

La crise sanitaire due au Covid-19 n'étant pas terminée, tous les adhérents du club sans exception devront respecter les règles suivantes :

- **Accès à la zone Tennis**

- ✓ Les entrées et sorties s'effectueront le portillon d'accès verte situé au 31 rue Ledru Rollin ; ce portillon sera uniquement ouvert aux heures prévues.
- ✓ Aucun accès ne sera autorisé à la zone des couverts sans signature préalable des documents obligatoires (formulaire FFT Adhérent, charte Espace Tennis) et sans réservation préalable sur internet via TENUP pour chacun des joueurs/joueuses. Sans ces signatures, la réservation sera impossible dans Tenup. Les 4 joueurs d'un double doivent avoir tous signé ces documents.
- ✓ Il n'y aura pas une présence permanente sur le site de l'équipe dite équipe Covid, composée de salariés volontaires et de bénévoles du Comité Directeur. Cependant des contrôles réguliers seront effectués. En cas de manquement aux règles mises en place, cette équipe pourra procéder à l'exclusion des courts.
- ✓ L'accès sera ouvert au maximum de 9h à 22h. Les horaires précis seront disponibles dans l'application Tenup, rubrique Réservations.

- **Accès aux courts**

- ✓ Le jeu en simple est autorisé. Par conséquent, seules 2 personnes pourront accéder au court réservé et devront respecter les consignes sanitaires (cf. Règles sanitaires)
- ✓ Le jeu en double est autorisé. Par conséquent, seules 4 personnes pourront accéder au court réservé et devront respecter les consignes sanitaires (cf. Règles sanitaires)
- ✓ Les enfants de moins de 16 ans jouant ensemble ne pourront être accompagnés que par un seul adulte qui pourra rester dans l'espace « corridor » ou à l'extérieur s'il respecte les consignes sanitaires (cf. Règles sanitaires de la zone)
- ✓ Les portes des courts resteront ouvertes afin de limiter les zones de contact

- **Règles sanitaires de la zone**

- ✓ **Le port du masque est obligatoire** (à partir de 10 ans) depuis le portillon d'accès à la zone des couverts jusqu'à l'entrée sur le court
- ✓ Une distanciation minimale de 1,5m entre chaque personne doit être respectée à tout moment
- ✓ Chaque adhérent apportera sa propre solution hydroalcoolique. Le club mettra également à disposition des adhérents une solution hydroalcoolique si besoin.
- ✓ Le lavage des mains est obligatoire avant de jouer et après avoir joué.
- ✓ Le club mettra également à disposition des adhérents un produit désinfectant pour le matériel et les zones de contact.
- ✓ Aucun regroupement de plus de 4 personnes ne sera autorisé dans l'espace Couverts. Une fois le jeu terminé, les personnes devront quitter immédiatement l'espace Couverts.
- ✓ Il est demandé de ne pas arriver plus de 5 minutes avant l'heure de la réservation et d'arrêter le jeu au moins 5 minutes avant la fin prévue.
- ✓ Les croisements avec les autres joueuses/joueurs des autres courts ainsi qu'avec les nouveaux arrivants doivent être évités au maximum
- ✓ Le club-house restera fermé
- ✓ Les toilettes seront accessibles et seront désinfectées tous les jours
- ✓ Se référer au protocole FFT pour tous les autres détails

- **Règles sanitaires des courts**

- ✓ Le port du masque n'est pas obligatoire sur le court pour jouer
- ✓ L'accès au court est interdit si les joueurs/joueuses du créneau précédent n'ont pas encore quitté le court
- ✓ Il faut éviter au maximum d'utiliser/toucher le mobilier présent sur les courts (chaise d'arbitre, bancs, poubelles)
- ✓ Chaque adhérent devra apporter son propre matériel. Le Club ne prêtera aucun matériel.
- ✓ Vous devez éviter de toucher les bâches et le filet avec vos mains. En cas de contact avec ces éléments, la désinfection de ces zones de contact sera obligatoire avant de quitter le court
- ✓ En cas de changement de côté, chaque joueuses/joueur tournera d'un côté du filet dans le sens des aiguilles d'une montre pour éviter de se croiser avant de regagner son sac et/ou sa bouteille d'eau.
- ✓ Aucun partage de matériel n'est autorisé
- ✓ Chaque joueuse/joueur ne devra prendre en main que ses propres balles marquées. Il devra relancer celles de son adversaire avec le pied ou la raquette sans les prendre en main
- ✓ En cas d'erreur, le lavage des mains avec une solution hydroalcoolique devra être immédiat
- ✓ Se référer au protocole FFT pour tous les autres détails

Chaque adhérent(e) est responsable d'appliquer et de faire appliquer les règles définies pour cette reprise.

Tout manquement à cette présente charte entraînera la suppression temporaire des droits de réservation et d'accès à l'espace Tennis. Toute récidive entraînera la suppression définitive de ces mêmes droits.

Sportivement.

L'équipe du TCH